

<p align="center">Nombre de MEMBRES</p> <p><u>En Exercice</u> 11</p> <p><u>Présents</u> 08</p> <p><u>Absent</u> 03</p> <p><u>Votants</u> 08+ 03P</p>	<p align="center">COMMUNE DE VILLEBÉON</p> <p align="center">SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL RÉUNION ORDINAIRE DU VENDREDI 28 MAI 2021 A 20 HEURES</p>
<p align="center">Convocation du 14 mai 2021</p> <p align="center">Affichage du 14 mai 2021</p>	<p>L'an deux mille vingt et un, le vingt-huit mai, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle des fêtes en séance publique sous la présidence de Monsieur F.PLÉ, Maire.</p> <p><u>Étaient présents :</u> Mesdames et Messieurs F.PLÉ (Maire), D.MARCOIN, F.SIMONET, B.GRATIOT (Adjoints), D.DUBOIS, F.CHEVALLIER, A.CAMUZAT, S.WENGER, S.DA SILVA, (conseillères et Conseillers municipaux).</p> <p><u>Absents excusés :</u> C.MASSON mandataire S.WENGER P.SADRON mandataire D.MARCOIN A.CAMUZAT mandataire F.PLÉ</p> <p>Monsieur Stanislas WENGER a été élu secrétaire de séance</p>

COMPTE-RENDU

1. Election du secrétaire de séance et adoption du précédent compte rendu ;

Monsieur Stanislas WENGER a été élu secrétaire de séance.

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 12 avril 2021 a été adopté à l'unanimité.

2. Demande de subvention auprès du Conseil Départemental pour les travaux de voirie ;

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que la demande de subvention dans le cadre du Fonds d'Équipement Rural (FER) a pour objet l'aménagement de trottoir devant la mairie et l'aménagement de parking de la Place de la Mairie.

Monsieur le Maire explique que la commission des travaux c'est réunie afin de choisir l'entreprise qui effectuera les travaux de voirie.

- **Vu** le devis de l'entreprise TINET, au vu des critères techniques émis par la commission travaux, pour la somme de 19 814.20€ HT soit 23 777.04€ TTC pour **l'aménagement de trottoir devant la mairie.**

- **Vu** le devis de l'entreprise TINET, au vu des critères techniques émis par la commission travaux pour la somme de 21 093.30€ HT soit 25 311.96€ TTC pour **l'aménagement de parking de la place de la mare.**

- **Considérant** la volonté de la commune de Villebéon d'engager les travaux l'aménagement de trottoir devant la mairie et l'aménagement de parking de la Place de la Mairie.

- **Considérant** que le montant estimé de l'opération s'élève à 40 907.50€ HT

- **Considérant** que les travaux peuvent être aidés financièrement par le Conseil Départemental, selon le plan de financement :

Plan de financement

Coût estimé des travaux l'aménagement de trottoir devant la mairie :

Montant HT :	19 814.20€
TVA :	3 962.84€
Montant TTC	23 777.04€
Subvention Attendue FER (35%)	6 934.97€
Reste à charge pour la commune	16 842.07€

Coût estimé des travaux l'aménagement de parking de la Place de la Mairie :

Montant HT :	21 093.30€
TVA :	4 218.66€
Montant TTC	25 311.96€
Subvention Attendue FER (35%)	7 382.66€
Reste à charge pour la commune	17 929.31€

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés

- **ADOpte** l'opération de l'aménagement de trottoir devant la mairie et l'aménagement de parking de la Place de la Mairie et les modalités de financements ;
- **APPROUVE** le programme de travaux présenté pour un montant de 40 907.50€ HT soit 49 089.00€ TTC ;
- **SOLLICITE** une subvention de 14 317.63€ au titre du Fonds d'Equipement Rural 2021 (FER) pour cette opération soit 35% du montant HT du projet ;
- **ADOpte** le plan de financement prévisionnel ;
- **DIT** que les crédits nécessaires sont prévus au budget 2021, article 2152 « Immobilisations corporelles » installations de voirie ;
- **S'ENGAGE** à réaliser le contrat dans un délai maximum de deux ans à compter de la date de signature de la convention et à ne pas dépasser 70 % de subventions publiques ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents afférents à la demande de subvention.

Arrivée de Mme CHEVALLIER Fabienne à 20h29

3. Autorisation d'encaissement de chèque ;

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal d'un don en chèque de la part d'un administré d'un montant de 101.38€.

Après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à faire le nécessaire auprès de la Trésorerie de Nemours
- **DIT** que la somme sera versée sur l'article 7713 au budget 2021.

4. Rénovation armoire éclairage public sur l'ensemble de la commune, demande de subvention Syndicat Départemental des Energies de Seine-et-Marne « SDESM »

Syndicat départemental des énergies de seine et marne « SDESM » nous a accordé une subvention de 35 000 € soit 50% du montant HT des travaux. La DSIL n'est pas encore validée afin de prendre en charge 80% elle ne sera vraisemblablement pas accordée

Après réflexion le retour sur investissement est trop long plus de 10 ans sans la DSIL pour le remplacement de l'éclairage public. Nous allons demander au SDESM pour passer la subvention sur la phase 2 soit le remplacement des armoires (vétusté sécuritaire) avec l'ajout de 5 points d'éclairage rue des Frétilles, route de la Poulonnerie et un au city soit un montant de 31 000 €.

5. Informations et questions diverses.

- L'Etat à lance un plan de relance de 100 milliards € et accorde 15 milliards aux 800 collectivités locales (communauté de commune, d'agglomération etc.). Notre communauté c'est positionné à hauteur de 15 millions €. Pour notre commune nous avons recencé 300 000 € de travaux rentrant dans le plan de relance, ceci à été transmis à la communauté de communes
- Élection des 20 et 27 juin engage 24 personnes pour tenir les 2 bureaux de votes nous avons demandé à des Villebéonnais de nous accompagner nous les remercions par avance de leur aide citoyenne
- Travaux ENEDIS dans le cadre du renforcement de réseau haute tension entre Vauredennes et route de Vaux avec remplacement du transformateur rue des Patouillats
- Les travaux ne sont pas assujettis à un futur projet éolien courrier d ENEDIS.
- Au prochain conseil nous voterons une motion contre tous projets Eolien
- Loisirs et fêtes suite au refus de la mairie de Lorrez, nous a demandé d'organiser le stock car au mois de septembre, nous avons validé le projet.
- Nous avons reçu une demande d'un administré pour la transmission papier des comptes rendus des conseils municipaux cette demande est validée.
- Une réunion publique se tiendra courant septembre
- Remise en état des filets des buts du terrain d'évolution (nous allons modifier le système de filets)

Clôture de la séance à 22 h 15.

Villebéon le 14 juin 2021

Le Maire,
PLÉ Francis

